Information communale

Frelon Asiatique

Le frelon asiatique a été en recrudescence sur la commune en 2022. Presque tous les nids recensés ont été détruits. Pour rappel, la commune apporte une aide à hauteur de 50% du coût de la destruction. La liste des désinsectiseurs agréés en 2023 est disponible en mairie.

C'est au mois d'avril qu'il faut piéger les reines fondatrices. Nous comptons sur votre soutien pour installer des pièges dans votre jardin. Vous pouvez trouver des renseignements sur le site internet www.fgdon35.fr .

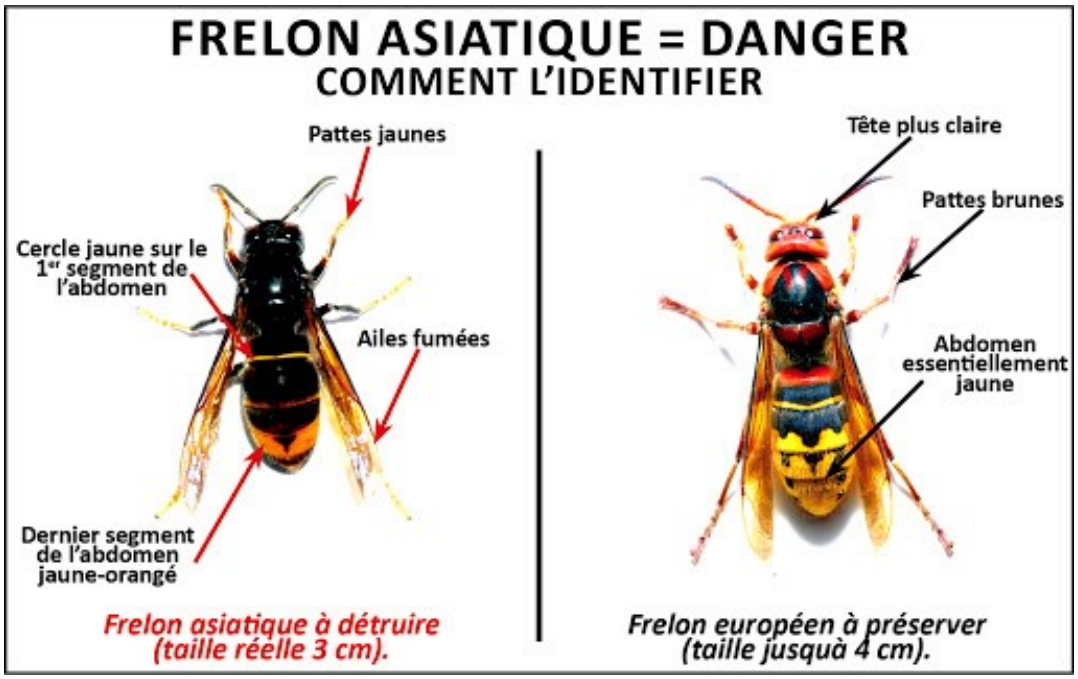

Nouvel autoentrepreneur

Monsieur VILLEMIN Adrien, bricolage, entretien, nettoyage, réparation, soudure, micro-pelle, maçonnerie, démolition, déménagement, montage, électricité, fabrication, transport etc.

Service proposés aux particuliers et professionnels

Adrien VILLEMIN
06 09 12 56 54
brogozh@gmail.com
www.multiservices56.fr

Vente du Manoir du Grand Lemay

Le conseil communautaire a voté la vente du manoir de Lemay le 23 mars 2023.
Le prix a été fixé à 300 000 €.
La rédaction de l'acte de vente est confiée à un notaire (frais en charge de l'acquéreur).
Les sculptures du parc seront restituées à la commune de Guéhenno.

PERMANENCES MAISON FRANCE SERVICES 27 RUE DE RENNES SAINT JEAN BREVELAY

- **Habitat**
  - ⇒ **ADIL** le 4ème lundi du mois de 13h45 à 17h, sur rdv au 02 97 47 02 30
  - ⇒ **SOLIHA** le 1er mardi du mois de 10h à 12h, sur rdv au 02 97 40 96 96
  - ⇒ **Conseil en énergie** sur rdv au 02 97 60 43 42
- **Maison Frances Services - Aide aux démarches administratives**

(CAF, MSA, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi) sur rdv au 02 97 60 43 42

- **Emploi-Formation**
  - ⇒ **Mission Locale** (16-25 ans) vendredi début de mois de 10h à 12h, sur rdv au 02 97 25 38 35
  - ⇒ **Espace Rural Emploi Formation**, boulevard Duguesclin à Locminé, entretien conseil sur rdv au 02 97 44 29 65
- **Multimédia**
  - ⇒ **Ateliers numériques gratuits** pour apprendre à réaliser vos démarches en ligne, Un jeudi sur deux
  - ⇒ **Accès libre et gratuit aux outils informatiques** pour vos démarches administratives
- **Huissier de justice** le vendredi de 10h à 12h. S'assurer de sa présence au 02 97 75 60 89
- **Centre d'Accès Au Droit Nord Morbihan**, sur rdv au 02 97 27 39 63.
- **Conciliateur de justice**, le 2ème jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h sur rdv au 02 97 60 43 42 ou par mail jean.hirgair@conciliateurdejustice.fr

Concours photo

5ème édition du concours photo dédié aux Patrimoines bretons :
un mois et deux territoires supplémentaires
92 cités éligibles au concours.

Une nouvelle édition enrichie

Intitulé « #Objectif Patrimoines », cet évènement évolue à l'instar des communes qui rejoignent l'un des trois réseaux et qui s'engagent dans une démarche de préservation et de valorisation de leurs patrimoines. Les habitants et les visiteurs de ces cités labellisées sont invités à contribuer, par la photographie, à identifier et à donner leurs regards sur les patrimoines bretons. Cette année, le concours débute un mois plus tôt pour les vacanciers du mois d'avril. Jusqu'au 31 août 2023, les participants peuvent envoyer leurs plus belles captures. L'opération s'élargit aux communes de Pont-Scorff dans le Morbihan et Le Conquet dans le Finistère, deux communes nouvellement labellisées Petites Cités de Caractère®.

Un concours scindé en deux catégories

Ouverte aux personnes mineures et majeures selon deux catégories - moins de 15 ans et plus de 15 ans - l'inscription au concours est gratuite. Elle s'effectue, pendant toute la durée de l'évènement, via un formulaire sur le site internet du réseau Patrimoines de Bretagne, après avoir pris connaissance du règlement. Seuls les photographes amateurs sont éligibles à une participation. Qu'ils soient explorateurs en herbes ou amoureux du patrimoine… toutes les personnes ont une chance égale de remporter cette 5ème édition.

Trente lots à gagner et une exposition virtuelle

Un jury dressera un palmarès des 30 meilleurs clichés selon les critères suivants : qualité, force, originalité et respect du sujet. Les résultats seront révélés entre le 15 et 17 septembre 2023, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Le ou la lauréate remportera un appareil photo numérique ou un stage de perfectionnement photo ; les autres gagnants repartiront avec des entrées dans les sites touristiques des cités labellisées. La sélection primée fera l'objet d'une exposition virtuelle sur le site de Patrimoines de Bretagne, pendant une année.

Un évènement unique à l'échelle de la Région Bretagne

Relayé lors de la «Fête de la Bretagne», cet évènement annuel est soutenu par des partenaires publics et privés, par les départements des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère et du Morbihan et la Région Bretagne. L'opération vise à sensibiliser les publics à la richesse de ce patrimoine commun et à faire naitre des vocations. Depuis son lancement en 2019, près de 200 amateurs participent chaque année et ce sont au total près de 2300 photos qui existent et immortalisent les Patrimoines bretons.

Plus d'informations sur le site www.patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo/

Informations divers

Conseil départemental

Un nouveau téléservice pour déposer vos demandes en ligne auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie et suivre l'avancement de votre dossier
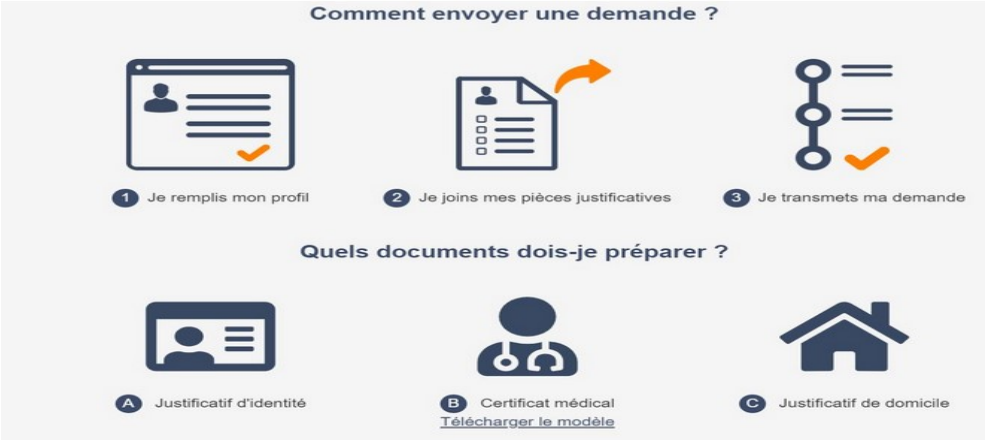
MDPH Morbihan | MDPH en ligne (cnsa.fr)